



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Députés**

Luxembourg, le 30 janvier 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures concernant le statut et le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Stéphanie Weydert
Députée**